Ces entreprises qui choisissent des contrats EDF longue durée

L'énergéticien déploie ses offres de moyen terme destinées aux entreprises et collectivité locales à un prix moyen de marché. Une palette de solutions pour décarboner l'activité des entreprises.

Ne plus penser à sa consommation d'électricité et plancher uniquement sur son cœur de métier. En choisissant le contrat à moyen terme, soit jusqu'en 2028, Monaco Marine, réseau de chantiers navals pour la maintenance et le refit de yachts, de superyachts a opté pour la tranquillité (*lire ci-dessous*).

Concrètement, cette solution permet aux entreprises d'avoir un prix stable pour sécuriser leur exploitation et leurs coûts, limitant la variation des prix. Car le monde économique - et pas que - a en tête la hausse vertigineuse du coût de l'énergie subie, mi-2022, à la suite d'une crise conjoncturelle (Covid, peur de la pénurie durant la période hivernale, panique des marchés, guerre en Ukraine...).

Face à l'envolée des prix, EDF propose aux entreprises des contrats sur plusieurs années permettant une stabilité des coûts. / PHOTO JÉRÔME REY

Un franc succès dans la région

Ce changement est majeur, car récemment encore, personne n'achetait d'électricité à plus de trois ans en France. La moyenne normale étant calquée sur deux ans. Le système se veut gagnant-gagnant. EDF affiche une volonté de signer sur le moyen et long terme des industriels très énergivores. Mais, du côté des entreprises, on dénonce des prix trop élevés pour assurer leur rentabilité.

Les contrats de moyen et long terme proposés par EDF à partir de 2026 visent à remplacer le tarif actuel de l'ARENH (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique), qui disparaîtra fin 2025. Ces nouveaux contrats offrent un tarif préférentiel aux industries électro-intensives, mais en contrepartie, ces dernières doivent prendre le risque lié à la production du parc nucléaire en exploitation, dont les rendements peuvent varier. Mais EDF affiche là un produit inédit. Les prix de l'électricité pour la période 2025-2029 devraient se rapprocher des niveaux qui prévalaient avant la crise énergétique, débutée en 2021 en raison de la pandémie et exacerbée par la guerre en Ukraine. EDF prévoit que la production nucléaire redressée, après des problèmes de corrosion sur le parc en 2022, combinée aux efforts de sobriété des consommateurs français, permettra à la France d'atteindre un nouveau record d'exportations nettes d'électricité en 2024, avec 85 à 90 TWh, contre 50,1 TWh en 2023.

Le produit porté au niveau national par Luc Rémont, PDG d'EDF, semble afficher un franc succès à l'échelle régionale. "*EDF a réfléchi ce modèle afin de consolider le marché et dans une logique concurrentielle existante*", souligne Yann Deslongchamps, directeur EDF Commerce Méditerranée, "*il n'y a pas un jour sans qu'un client nous demande ce qui pourrait se passer après son contrat de deux-trois ans et veuille sécuriser son contrat de fourniture. Dans les faits, le nouveau dispositif protège le consommateur de la volatilité des prix que personne n'a vu venir.*" D'un point de vue plus philosophique, cela permet de préserver la souveraineté nationale, et pour EDF d'effectuer des investissements concernant la décarbonation. D'un point de vue réglementaire, le mécanisme garantit les seuils. Car, au-delà de certains seuils, les pouvoirs publics peuvent prélever chez EDF. Lancé il y a un peu plus d'un an, le constat dressé est simple. "*Offrir de la stabilité, de la compétitivité du marché.*"

L'industrie et le commerce de gros et de détails

Les contrats à moyen terme représentent au niveau national près de 4 719 signatures pour 21,9 térawatts-heure. En région, de Nice à Perpignan, c'est 557 contrats soit 12% du global pour 1,8 térawatts-heure. 70% des clients signés sont concentrés sur deux secteurs. L'industrie pour 50% d'entre eux (Foselev, Sartorius...) et 20% dans le commerce de gros et de détails (Blachère, la Foir'fouille), 15% dans le monde agricole et le tertiaire (Vini viti) et 10% diffus. La visibilité de prix s'étend donc sur cinq ans. "*Il fallait régler la crise conjoncturelle pour se diriger vers la transition et la révolution énergétique. Notre mécanisme est réplicable dans un souci de concurrence*", plaide le Marseillais. Mais, surtout vers l'objectif de net zéro pour 2050 inscrit "*dans une démarche globale réunissant toutes les parties prenantes* (pouvoirs publics, financeurs.)." Pensé depuis 2023, le contrat à moyen et long terme est mis en vigueur depuis quelques mois. En 2025, il sera consolidé pour qu'au 1er janvier 2026, le monde soit prêt, "*sans être éprouvé.*"

Rislène ACHOUR